

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020260 – AFR 38/002/02

Informations complémentaires sur l'AU 114/02 (AFR 38/001/02 du 15 avril 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

**MAURITANIE** Mohammed Baba Ould Said (h)  
Bechir Ould El Hassen (h), homme d'affaires  
Mohammed Fall Oumere (h), directeur du journal *La Tribune*

---

Londres, le 22 avril 2002

Les trois hommes nommés ci-dessus ont été relâchés sans inculpation le 21 avril. Il semble qu'ils n'aient pas été maltraités en détention.

Ils avaient été arrêtés le 12 et le 13 avril 2002, et interrogés sur leurs liens avec le mouvement politique clandestin Conscience et résistance. Ils ont été détenus au secret au siège de la Direction de la Sûreté de l'État, à Nouakchott, la capitale. Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains, dont l'organisation mauritanienne SOS-Esclaves avaient exprimé des craintes quant à leur sécurité.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces trois hommes.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*